



PRO C È S - V E R B A L
de l'assemblée paroissiale
du mardi 16 avril 2013, à 20 heures,
dans la salle paroissiale, à Morat

Présents:

Présidence	Suso Bühlmann, président de la Paroisse
Procès-verbal	Carola Graf, administratrice
Personnes présentes	31
Ayant droit	28 personnes dont 21 avec droit de vote
Non ayant droit	3 personnes

I Introduction aux débats

A Salutations

En saluant toutes et tous, le président Suso Bühlmann ouvre la dernière séance de cette législature. Il salue en particulier les membres du conseil de paroisse, nouvellement élus: Elsbeth Fiedler, Gabriele Küng et Harald Kutin. L'assemblée les accueille en les applaudissant. Il salue également les prêtres Bernard Schubiger et Thomas Perler. Le président informe que la réunion inaugurale de la nouvelle période législative 2013-2018 s'est déroulée avant la présente séance: Peter Huber, conseiller de paroisse, a été élu président de la Paroisse et Cilette Marchand, conseillère de paroisse, au poste de vice-présidente de la paroisse. La séance de ce soir sera dirigée par le conseil sortant, en particulier car les états financiers 2012 relèvent de la responsabilité du conseil sortant. Il indique les personnes qui ne pourront pas être présentes ce soir. Il passe ensuite la parole à M. le curé Bernard Schubiger pour la prière. L'assemblée se déroule en allemand et en français.

B Convocation

Conformément à l'article 12 du règlement des paroisses du 1^{er} février 2003 (RP), l'assemblée a été convoquée :

- dans le bulletin de paroisse numéro 4, d'avril 2013,
- par affichage,
- sur le site Internet de la paroisse, www.pfarrei-murten.ch et
- dans la feuille officielle du canton de Fribourg.

C Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 28 novembre 2012
- 2 Comptes annuels 2012
- 3 Rapports annuels
- 4 Elections
 - a) Commission financière
 - b) Grandes électrices/ Grands électeurs (6 germanophones et 4 francophones)
- 5 Divers

Discussion, remarques

Aucune.

Proposition

Aucune.

Le président déclare l'assemblée ouverte.

D Scrutateurs et bureau de vote

Le président désigne MM Theodul Studer et Hans Schreiber comme scrutateurs. Ceux-ci connaissent les rangs qu'ils doivent décompter et les personnes présentes qui n'ont pas droit de vote en matière paroissiale.

II Débats

1. Procès-verbal de l'assemblée budgétaire du 28 novembre 2012

Le procès-verbal ayant été mis à la disposition des paroissiens pour consultation, conformément à l'article 24, paragraphe 2, lettre c du RP, il n'est plus lu.



Discussion, remarques

Aucune.

Proposition

Le président propose à l'assemblée d'accepter le procès-verbal (du 28.11.2012) tel que présenté.

Décision

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Le président adresse des remerciements à la rédactrice et à M. Charles Albert Egger pour sa traduction en français.

2. Comptes annuels 2012

Le président donne la parole au conseiller de paroisse Peter Huber qui explique les comptes 2012. Outre des explications¹ relatives aux comptes 2012² qui sont disponibles par écrit, le conseiller de paroisse Huber commente les comptes les plus importants, au moyen d'une présentation³. Le président adresse des remerciements à M. Charles Albert Egger pour sa traduction en français du commentaire des comptes annuels.

Discussion, remarques

Aucune.

Rapport des réviseurs

MM Hans Zürcher et Walter Dürr donnent lecture, en allemand et en français, du rapport des réviseurs⁴, qui demandent à l'assemblée d'approuver les comptes.

Proposition

Le président demande à l'assemblée d'approuver les comptes annuels 2012, tels que le Conseil de paroisse les a présentés et commentés.

Décision

L'assemblée approuve la proposition à l'unanimité de 21 voix. Les conseillers présents se sont abstenus (selon l'art. 19, al. 2 du RP).

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance, l'administratrice Carola Graf pour sa conduite très compétente des comptes et la commission des finances pour son rapport, qui prouve son engagement toujours autant professionnel.

3. Rapports annuels

M. le curé Bernard Schubiger présente le rapport annuel de l'équipe pastorale⁵.

Le président Suso Bühlmann informe sur les activités du conseil de paroisse.⁶

Discussion, remarques

Aucune.

4. Elections

a) Commission financière

Au début d'une nouvelle législature, les membres de la commission des finances sont également élus par l'assemblée. Se présentent aux élections : MM Hans Zürcher (sortant), Walter Dürr (sortant) et Werner Huber (sortant). Aucune autre candidate ou candidat ne sont proposé par l'assemblée.

Discussion, remarques

Aucune.

Proposition

Le président propose à l'assemblée la réélection des membres de la commission des finances pour la législature de 2013 à 2018.

Election

L'assemblée élit MM Hans Zürcher, Walter Dürr et Werner Huber in globo et par acclamation.

Le président remercie les membres de la commission des finances de s'être mis à disposition pour une nouvelle législature.

¹ Partie intégrante du pv

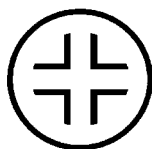
² Partie intégrante du pv

³ Partie intégrante du pv

⁴ Partie intégrante du pv

⁵ Partie intégrante du pv

⁶ Partie intégrante du pv



b) Grandes électrices/ Grands électeurs (6 germanophones et 4 francophones)

Le président explique à l'assemblée que les grandes électrices et grands électeurs qui seront élus ce soir pour leur circonscription devront ensuite désigner dans leur rang les 60 délégués des paroisses dans la corporation ecclésiastique cantonale (CEC). L'assemblée de la CEC compte un total de 90 délégués; les paroisses ont droit à 60 personnes et le diocèse peut désigner 30 délégués. Vu son bilinguisme, la paroisse de Morat appartient à 2 circonscriptions: pour les germanophones celle n° 23 avec Gurmels et pour les francophones celle n° 7 avec Barberêche-Courtaman-Courtepin Cressier et Wallened. Ce soir devront être élus 6 électeurs germanophones et 4 francophones; 2 délégués par circonscription seront ensuite envoyés à la CEC.

Le bureau de vote est composé des scrutateurs choisis au point I D. Deux tours de scrutin auront lieu. Pour la partie francophone de la paroisse sont proposés à l'élection: Marie-Josée Portmann de Chiètres, Chantal Chervet de Môtier, Charles Albert Egger et René Santschi de Morat.

Elections

Le président annonce les résultats des élections. Toutes les personnes mentionnées ci-dessus ont été élues avec 28 voix par l'assemblée.

Lors du deuxième tour de scrutin, doivent être élus les délégués germanophones. Se présentent aux élections: Kathrin Tattini de Morat, Alexa Durig de Morat, German Imoberdorf de Meyriez, Markus Fiedler et Jacques Moser de Morat et Suso Bühlmann de Champagny (Gempnach).

Elections

Le président annonce les résultats des élections. Toutes les personnes mentionnées ci-dessus ont été élues avec 28 voix par l'assemblée. Il félicite toutes les personnes élues.

5. Divers

Le président attire l'attention de l'assemblée sur le vote cantonal à venir, le 9 juin; il est relatif à la révision partielle des statuts de la CEC. En sa qualité de paroissien, il tient à faire part de quelques critiques personnelles concernant ce vote tout proche. *Suso Bühlmann* constate qu'il est très difficile de se faire une propre opinion, sans analyse approfondie du projet de modification proposé. Il manque en particulier un argumentaire qui servirait de contrepoids au projet. L'exécutif de la CEC n'a pas donné suite à cette proposition. *Suso Bühlmann* est à disposition de toute personne qui voudrait se renseigner d'avantage sur cette votation.

Clemens Locher : des séances de discussion et d'information sont-elles prévues? - Le président nie cette question et ajoute qu'une telle demande de la paroisse a également été rejetée par la CEC.

Le président souhaite revenir sur la question posée par *Madeleine Zürcher* pour le groupe chargé de l'organisation des soupes de carême lors de la séance sur les comptes de la paroisse en 2011: Elle avait exprimé un certain mécontentement du groupe face à la lourdeur des tables de la salle paroissiale et aux difficultés de manier ces tables sur le chariot prévu à cet effet. Le conseil de paroisse a testé le maniement des tables et a pris une mesure immédiate, à savoir de retirer la tige sur un côté du chariot de ces tables, ce qui simplifie le déchargement et le chargement de celles-ci. Un remplacement des tables nouvellement acquises n'est pas en discussion pour le moment.

Madeleine Zürcher remercie d'avoir pris cette mesure. Par ailleurs, elle souhaite que la porte des vestiaires soit clairement indiquée ou qu'elle soit enlevée car elle ne peut pas être entièrement ouverte en raison dudit chariot. Le président prend note de cette demande qui sera traitée par le conseil de paroisse de la nouvelle législature.

Charles Albert Egger souhaite préciser sa proposition présentée lors de la dernière séance. Il tenait en effet à ce que les principales pages du bulletin paroissial soient traduites en portugais, en particulier les pages relatives aux adresses permanentes et aux messes; ou du moins que ces indications de base soient mentionnées sur le site. La traduction en portugais de l'ensemble du bulletin de paroisse lui semblait bien plus difficile. Il ajoute que si la communauté portugaise le souhaite, elle devrait alors elle-même le demander. Il retire par conséquent sa proposition remise à l'assemblée lors de sa séance du 28 novembre 2012.

Peter Huber. En tant que président de la paroisse, nouvellement élu, pour la période législative 2013-2018, il tient à remercier les paroissiens pour leur confiance. Il assure l'assemblée que le nouveau conseil de paroisse fera tout son possible pour justifier la confiance placée en lui. Le but du conseil est



de créer des conditions optimales pour la pastorale et de l'entretenir. L'Eglise a donné lieu, à un moment ou à un autre, à des manchettes négatives, surtout ces dernières années. Il souhaite que, vu l'élection du pape François, une lueur d'espoir monte dans le firmament. Il exprime ses chaleureux remerciements aux conseillers sortants Suso Bühlmann, Markus Fiedler et Jacques Moser. Ils ont rempli la tâche qui leur a été confiée avec compétence et beaucoup d'engagement. Je les remercie et vous présente tous mes remerciements également. L'assemblée remercie, à son tour, les conseillers paroissiaux sortants par de nombreux applaudissements.

Le président de la séance Suso Bühlmann remercie l'assemblée et le nouveau président Peter Huber: La tâche accomplie a mélangé joies et peines et le résultat final s'exprime en une grande expérience. Il remet la clé principale de la paroisse au nouveau président Peter Huber et le mètre interne, déjà presque tristement célèbre, pour rappeler aux présidents respectifs que les séances doivent demeurer aussi courtes que possible.

Plus personne ne demandant la parole, le président clôt la séance à 21h35, avec la traditionnelle invitation à partager un «verre de l'amitié».

Morat, le 16 avril 2013
Le président
sig. Suso Bühlmann

La secrétaire du procès-verbal
sig. Carola Graf